



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
PORTES DE SOLOGNE

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 19 JANVIER 2016**

Présents :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Dominique DESSAGNES

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON

Ménéstreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

Pouvoirs : Mme Elysabeth CATOIRE à M. Jean-Paul ROCHE, Mme Véronique DALLEAU à M. Dominique THENAULT, M. Vincent CALVO à Mme Constance de PÉLICHY, Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, Mme Manuela CHARTIER à M. Dominique DESSAGNES, M. Bertrand DAUDIN à M. Eric LEMBO

Absents excusés : M. Michel TATIN, M. Bernard GILBERT, Mme Michèle CORMERY

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 15 décembre 2015 est adopté à l'UNANIMITE.

1 – FINANCES

1.1 Décision modificative n°1 au budget annexe de la Chavannerie II

Vote favorable à l'unanimité pour ADOPTER la décision modificative n°1 du budget annexe de la Chavannerie II de la Communauté de communes des Portes de Sologne.

Dépenses de fonctionnement	:	9 900,00 €	Recettes de fonctionnement	:	9 900,00 €
Dépenses d'investissement	:	9 900,00 €	Recettes d'investissement	:	9 900,00 €

1.2 Décision modificative n°1 au budget annexe du SPANC

Vote favorable à l'unanimité pour ADOPTER la décision modificative n°1 du budget annexe SPANC de la Communauté de communes des Portes de Sologne.

Dépenses de fonctionnement	:	0,00 €	Recettes de fonctionnement	:	0,00 €
Dépenses d'investissement	:	-4 000,00 €	Recettes d'investissement	:	-4 000,00 €

2 – QUESTIONS DIVERSES

La Ferté Saint-Aubin, le 20 janvier 2016

Le Président,
Jean-Paul ROCHE

